

# ouverture

## ( L' APF, un mouvement de personnes

Dans la ligne de la Déclaration universelle des droits humains, l'Association des Paralysés de France est :

- un mouvement national de défense des droits des personnes en situation de handicap moteur avec ou sans troubles associés et de leur famille.
- gestionnaire d'une offre de services médico-sociaux.

Créée en 1933, elle réunit personnes en situation de handicap, familles et personnes valides qui affirment la primauté de la personne :

- l'être humain ne peut être réduit à son handicap ou à sa maladie quels qu'ils soient,
- en tant que citoyenne, la personne en situation de handicap exerce ses responsabilités dans la société, elle a le choix et la maîtrise de son existence.

### ...en Loire-Atlantique

#### La Délégation départementale, une dynamique participative :

- un Conseil élu par les adhérents qui prend les décisions politiques départementales en lien avec le Conseil d'administration national,
- 700 adhérents, 450 bénévoles, 7 salariés, 15 000 donateurs,
- une organisation de proximité : des Groupes Relais sur chaque Communauté de Communes.

bénévolat

### défense des droits



écoute

# Être acteur & citoyen

**Le Groupe Jeunes**, vous avez entre 18 et 30 ans, menez des projets ouverts sur l'extérieur et participez à différents ateliers (théâtre, MAO, percussions,...).

Le Groupe Famille, lieu de débat sur la parentalité et la famille.

**Le Groupe Loisirs** organise des sorties originales pour tous.

**Le Groupe SEP** permet d'échanger sur la sclérose en plaques, avec un accueil spécifique pour les nouveaux diagnostiqués.

**Le Groupe Démosthène,** consacré aux difficultés d'élocution et de communication.

L'Espace Ethique, une expression de « la vie revisitée ».

**Les Mercredis Soirs de l'APF,** des soirées à thème tous les 15 jours, ouvertes au débat et à la découverte.

Les ateliers artistiques, le Groupe Jardin, les cours d'informatique...

**Le Service Accessibilité** milite pour l'accès à tout pour tous et une France accessible en 2015.

**Des opérations de revendications et de manifestations,** notamment avec le mouvement **Ni Pauvre Ni Soumis**, pour un revenu d'existence décent pour tous.

**Des sensibilisations au handicap** auprès du grand public, dans les établissements scolaires et universitaires, les entreprises,...

Des actions culturelles et solidaires.

Et aussi **la Fête du Sourire,** une semaine d'animations et de ventes de fleurs et produits APF pour récolter des fonds et faire changer le regard sur le handicap.

accompagnement









